

Bottens VD : le contact entre l'agglomération lausannoise et le moyen-pays agricole

Autor(en): **Bridel, Laurent**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Geographica Helvetica : schweizerische Zeitschrift für Geographie = Swiss journal of geography = revue suisse de géographie = rivista svizzera di geografia**

Band (Jahr): **32 (1977)**

Heft 2

PDF erstellt am: **27.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-54691>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Introduction

La commune de Bottens a été étudiée, dans le cadre du programme KLW, par une volée d'étudiants de première année, au cours du printemps 1975. Certains travaux complémentaires ont été effectués en automne et en hiver 1975/76.

Alors que, sur la base des données existant au moment du choix de cette localité, on pouvait s'attendre à découvrir un village exclusivement agricole, l'étude a montré que Bottens se trouvait déjà englobée dans la sphère d'influence directe de Lausanne. Il s'agit donc non plus d'un territoire rattaché aux zones rurales «profondes», mais bien d'une communauté soumise aux mécanismes superposés de l'urbanisation et de l'exploitation agricole.

L'analyse des documents démographiques, économiques et géographiques met en lumière trois types de phénomènes:

- les effets des mutations de l'agriculture sur l'utilisation du sol, les bâtiments et la vie des exploitants
- l'influence de la métropole de Lausanne sur un village
- la marque du marché foncier et de la politique d'urbanisme.

On peut distinguer plusieurs types d'influences urbaines sur la campagne, qui permettent de délimiter très grossièrement des aires d'intensité croissante de l'emprise de la ville, au fur et à mesure que l'on va vers le centre. Ce modèle n'est pas continu, du fait que certaines aires se superposent ou que l'espace est plus rugueux ici que là. A l'extérieur, on constate l'influence des équipements centraux de haut niveau (hôpital cantonal, magasins spécialisés ou quotidien de grand tirage par exemple), puis vient une ceinture de résidences secondaires rurales (à distinguer des résidences secondaires de montagne), ensuite l'aire de polarisation des navetteurs où se situent aussi les zones industrielles essentiellement occupées par des dépôts, enfin les territoires de banlieue. Il s'agit de se demander où Bottens se place dans cette typologie.

Situation et cadre

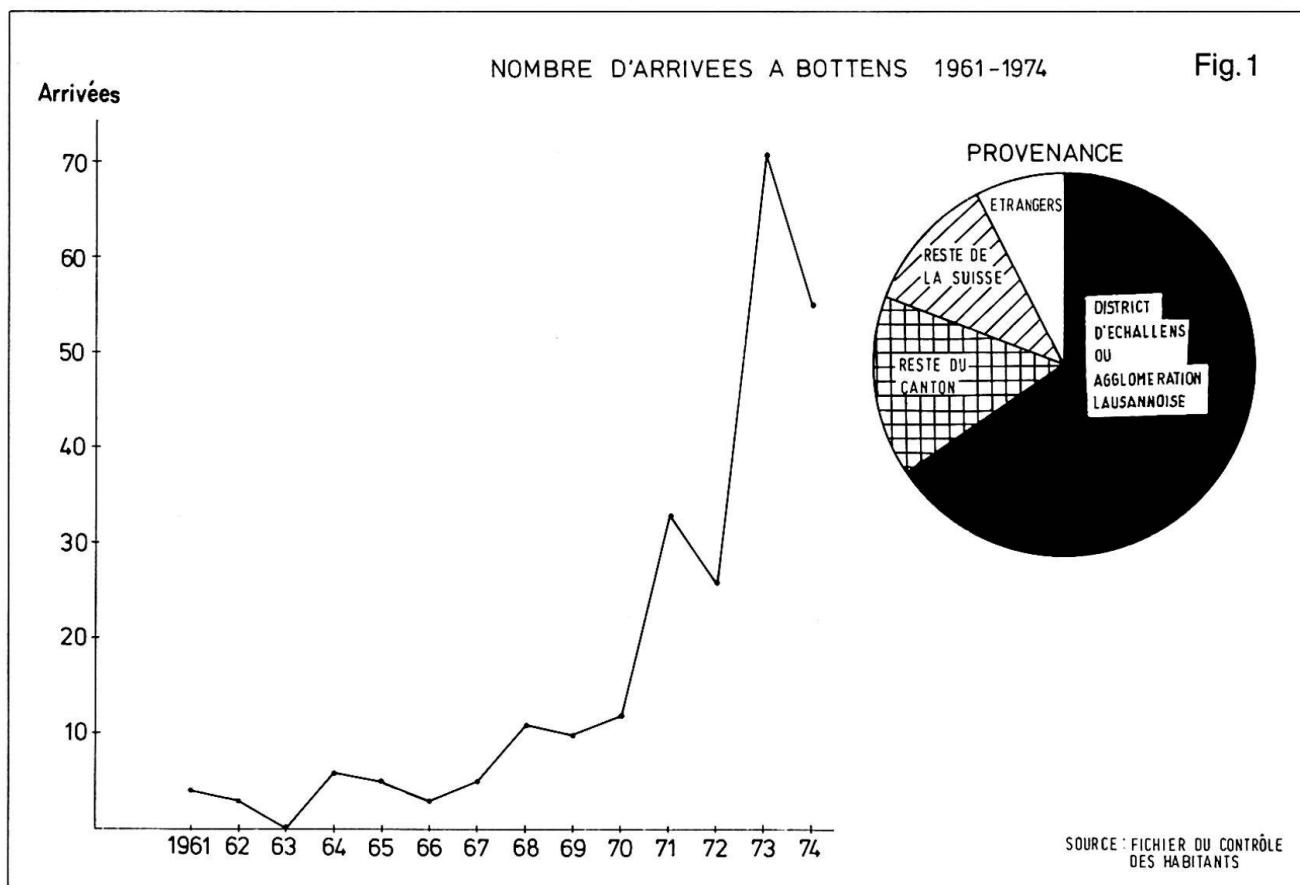
Avec quelque 700 hectares, Bottens est une commune de taille moyenne, située sur le flanc occidental du bombement du Jorat; d'est en ouest, elle s'étend de

850 à 630 mètres, limitée dans sa partie inférieure par le vallon du Talent, tapissé de forêts. Bien que Bottens se trouve sur la route principale Lausanne-Thierrens-Estavayer, à seulement 12 km du chef-lieu, ce village paraît à l'écart et ne dispose, pour le désenclaver, que de six courses d'autocar quotidiennes dans chaque sens.

Population

La population, qui avait diminué jusqu'en 1950, quoique de manière moins accusée que dans d'autres villages touchés par l'exode rural, se maintient ensuite autour de 400 habitants jusqu'en 1970, date à laquelle commence un nouvel essor qui conduit au chiffre de 566 habitants le 31. 12. 1974. Bien qu'il y ait eu un excédent des naissances au cours de cette période, l'immigration explique la majeure partie de cette rapide augmentation (fig. 1). La provenance des nouveaux venus montre qu'il s'agit d'un phénomène de débordement de la ville sur sa périphérie («overspill») beaucoup plus que de l'établissement en grande banlieue d'une population d'origine rurale. Alors qu'en 1970, la population de Bottens comptait à la fois plus d'enfants (21,2% de moins de 15 ans contre 19,9%) et plus de personnes âgées (13,7% de 65 ans et plus contre 17,6%) que l'ensemble du canton de Vaud, l'afflux de migrants l'a rajeunie. La population dans le secteur primaire qui représentait en 1920 72% de tous les actifs, est descendue à 51% en 1950 et 37% en 1970. Ce mouvement s'est encore accentué depuis lors et, en 1974, la catégorie socio-professionnelle des employés (36%) dépasse nettement celle des paysans (30%), tandis que les ouvriers ne forment que le 9% et les artisans/commerçants le 8% des personnes disposant d'un revenu.

En fait, il existe deux populations juxtaposées, d'une part les paysans, installés le plus souvent de longue date et, de l'autre, la population exerçant une activité secondaire ou tertiaire, généralement hors de Bottens, et dont une part importante s'est récemment fixée (fig. 2). En 1970 déjà, sur 215 actifs domiciliés à Bottens, 84 travaillaient à l'extérieur. Cette proportion a certainement beaucoup augmenté.



Agriculture

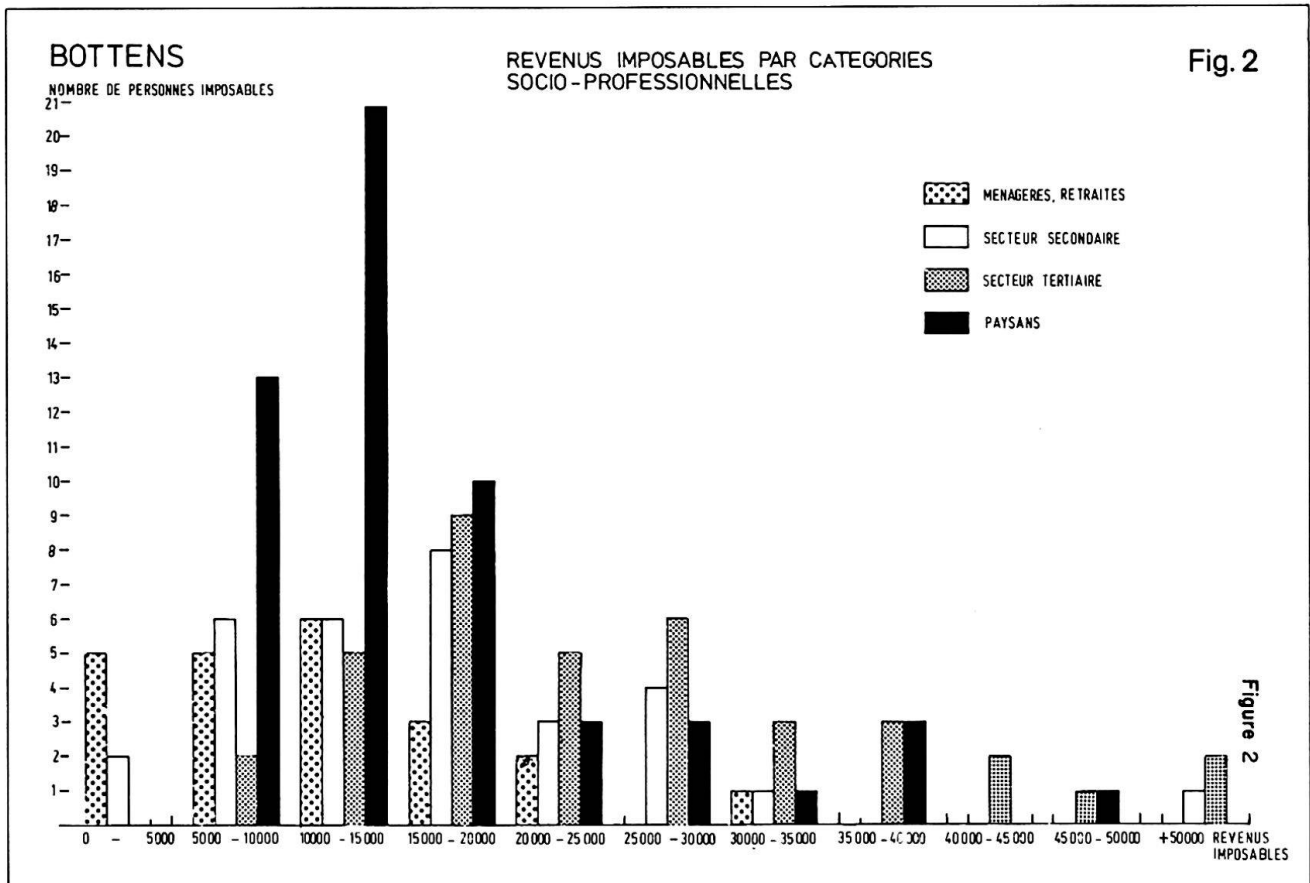
Bottens a suivi une évolution parallèle à celle du reste de l'agriculture suisse du moyen-pays; les exploitations ont diminué de 59 en 1929 à 38 en 1975, ce qui, du fait du peu de changement de la surface agricole utile totale, a porté leur surface moyenne de 835 à 1460 ares, soit 7,3 hectares par unité de main-d'œuvre en 1975. La mécanisation qui avait crû de manière ininterrompue depuis la fin de la guerre connaît enfin un arrêt, puisque le nombre de tracteurs a diminué entre 1969 et 1975; on peut en déduire la recherche d'un usage plus rationnel du matériel.

L'utilisation du sol en été 1975 (fig. 3 et tableau 1) accorde une large place aux herbages. On se situe ici dans une région intermédiaire entre le Gros-de-Vaud, avec ses vastes étendues céréalières, et le Jorat où le

Tableau 1: Utilisation du sol agricole (%)

	1929	1955	1975
Céréales panifiables	14,9	18	12,5
Céréales fourragères	4,7	9,7	12,5
Pommes de terre et betteraves	6,3	6,8	1,9
Autres cultures	0,4	0,4	7,1
Prairies artificielles	8,4	15,1	16,0
Prés naturelle et pâturages	65,3	50	50
Total	100	100	100

climat plus frais et plus humide détermine une orientation plus herbagère. Le sol ne se prête d'ailleurs pas bien à la culture des pommes de terre qui n'occupent que peu de terrain. Le cheptel bovin s'est con-



sidérablement élargi, passant de 711 unités en 1951 à 1070 en 1975, mais la part des vaches laitières a diminué, indiquant une moindre spécialisation vers l'économie laitière.

Bien que Bottens ait bénéficié d'un remaniement parcellaire avant 1939 et que le nombre moyen de parcelles par exploitant soit inférieur à 3, les parcelles cultivables demeurent nombreuses, de même que les vergers traditionnels. On a l'impression que les agriculteurs n'ont guère cherché à rationaliser leur travail de ce point de vue et qu'ils continuent à labourer de manière très morcelée.

A un autre égard encore Bottens occupe une place intermédiaire entre le Jorat et le Gros-de-Vaud: d'un côté il existe un village agricole, aux maisons assez espacées, mais tout de même organisées le long de rues et, de l'autre, on dénombre 21 fermes foraines

sur 36 (enquête des étudiants). Les exploitations dispersées ont pu s'organiser de manière plus groupée, puisque, avec une surface moyenne de 17,4 hectares (contre 10,7 pour les 15 domaines villageois) elles ont 1,9 parcelles culturales en moyenne contre 3,6 pour les autres.

Propriété foncière

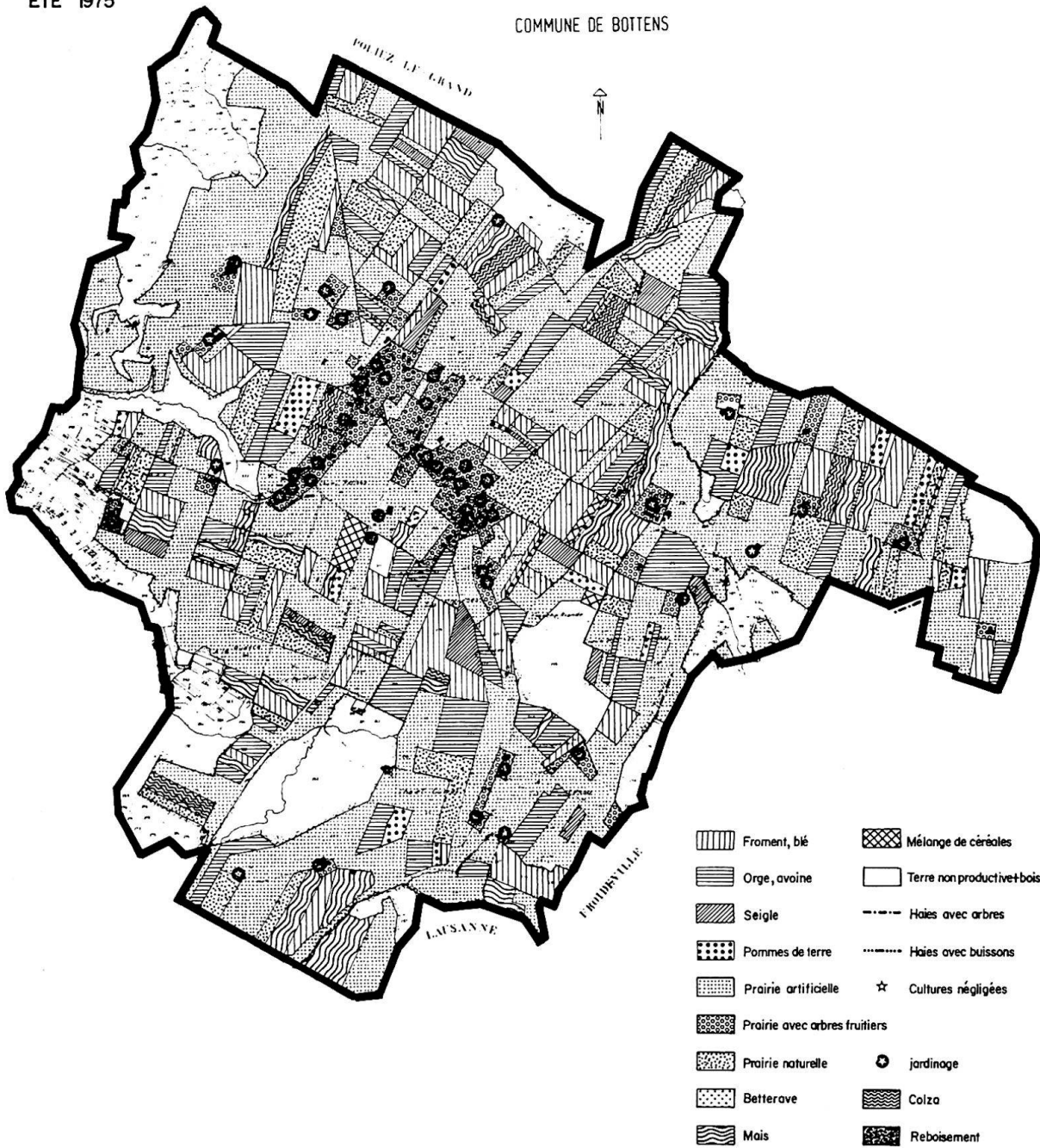
La commune a connu, entre 1970 et 1974, de grands changements, par l'irruption d'une population nouvelle. Ce phénomène a-t-il été précédé ou accompagné par l'acquisition de nombreuses parcelles, enlevées à la population locale? Cela ne semble pas être le cas. Certes, le marché foncier a été plus animé à partir de 1968 que pendant les décennies précédentes (fig. 4).

UTILISATION DU SOL

ETE 1975

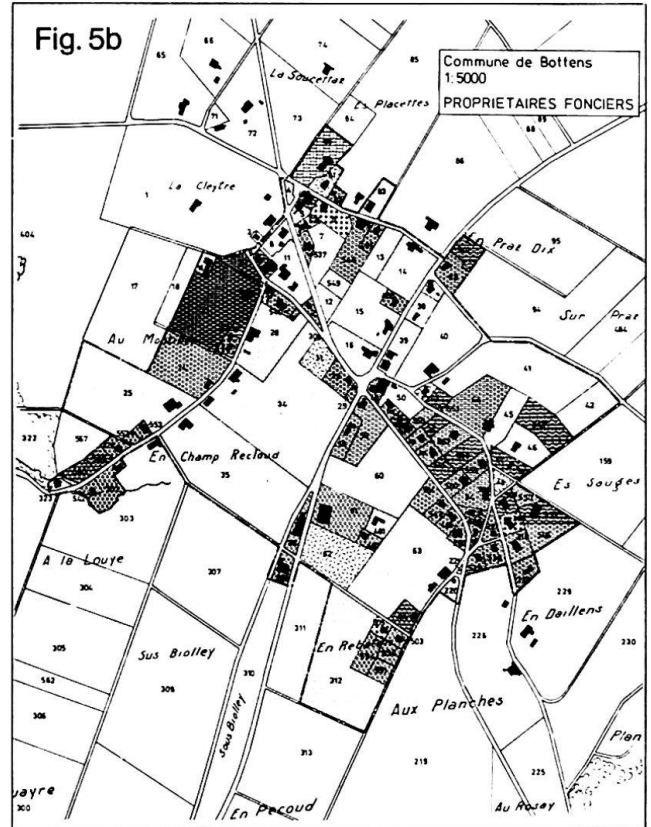
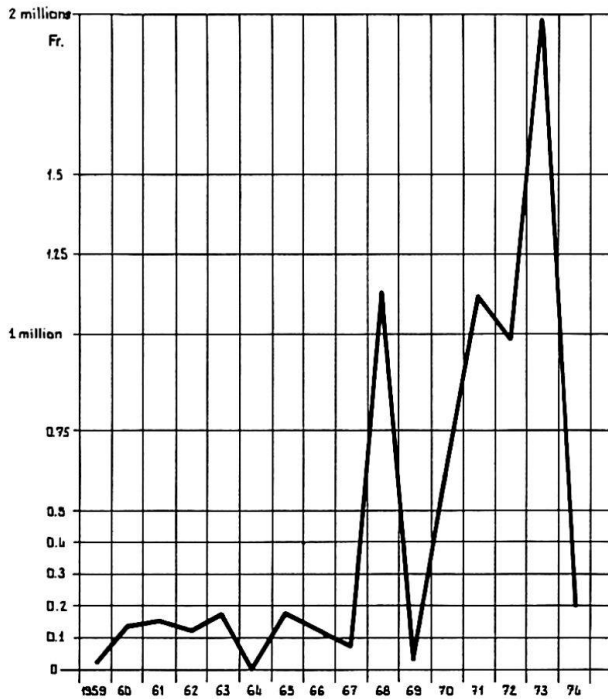
Fig. 3

COMMUNE DE BOTTENS



MONTANT ANNUEL DES TRANSACTIONS FONCIERES

Fig. 4



Toutefois, la majeure partie du territoire, probablement plus du 90%, reste entre les mains soit des collectivités locales, soit d'habitants de Bottens, soit d'agriculteurs de communes voisines (fig. 5a et b). Par conséquent, le territoire demeure encore propriété des indigènes, ce qui tend à confirmer l'hypothèse de deux populations, voire de deux sous-ensembles sociaux qui s'interpénètrent peu. Les seules portions, de terrain d'une certaine étendue qui soient entre les mains de non-agriculteurs se situent dans la localité, dans certaines bandes forestières et au sud du bois de Planche-Rionde.

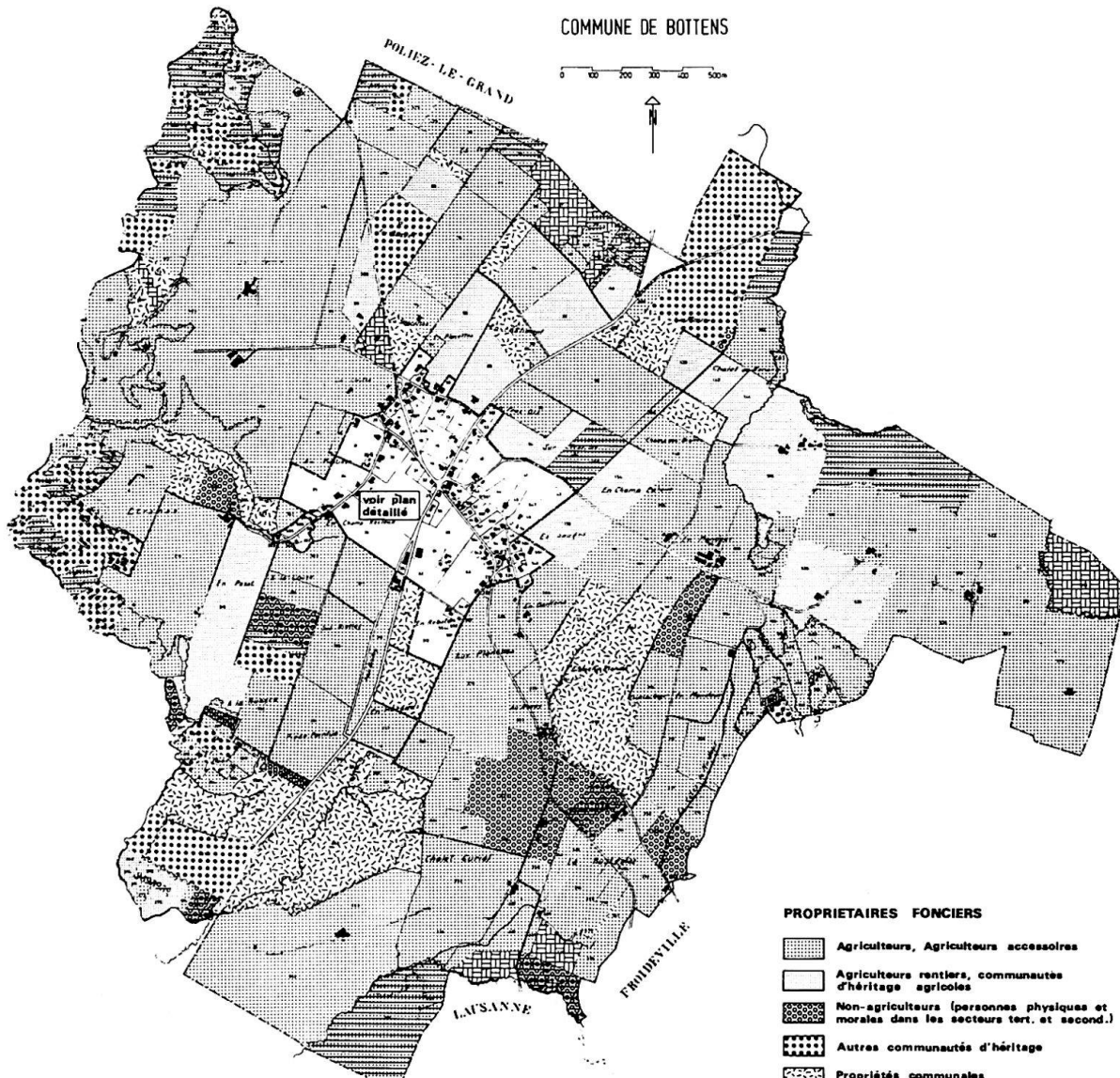
Postérieurement à 1969, la plupart des ventes ont eu lieu à l'intérieur de ce qui est devenu le périmètre à bâtir, subdivisé en trois zones principales (village, bâtiments locatifs, villas), ce qui s'explique par le fait que les agriculteurs ont été très retenus dans leurs ventes en vue de la construction. Grâce à cette auto-discipline, les effets de l'urbanisation demeurent plus limités que dans la plupart des communes voisines.

Bâtiments et plan d'aménagement local

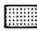





La localité de Bottens présente une apparence très lâche, tout d'abord parce que le village traditionnel s'est développé linéairement, à l'ouest, alors que les bâtiments à usage collectif ont été édifiés aux principales croisées. Pendant plusieurs décennies, Bottens a été dotée de trois églises différentes, situées quelque peu en périphérie (église catholique, église nationale, église libre). Les logements récemment construits se situent généralement plus à l'est, de l'autre côté de la route principale, bien que certaines villas aient pu se placer entre les fermes existantes et les bâtiments publics. Par conséquent, les deux sous-ensembles sociaux que l'on peut distinguer à travers les données démographiques et foncières se trouvent également séparés, du point de vue des bâtiments, en deux noyaux différents. Vue de loin, la localité, très étirée en longueur, donne l'impression d'un village beaucoup plus grand et peuplé qu'il ne l'est en réalité (fig. 6).

COMMUNE DE BOTTENS

0 100 200 300 400 500m

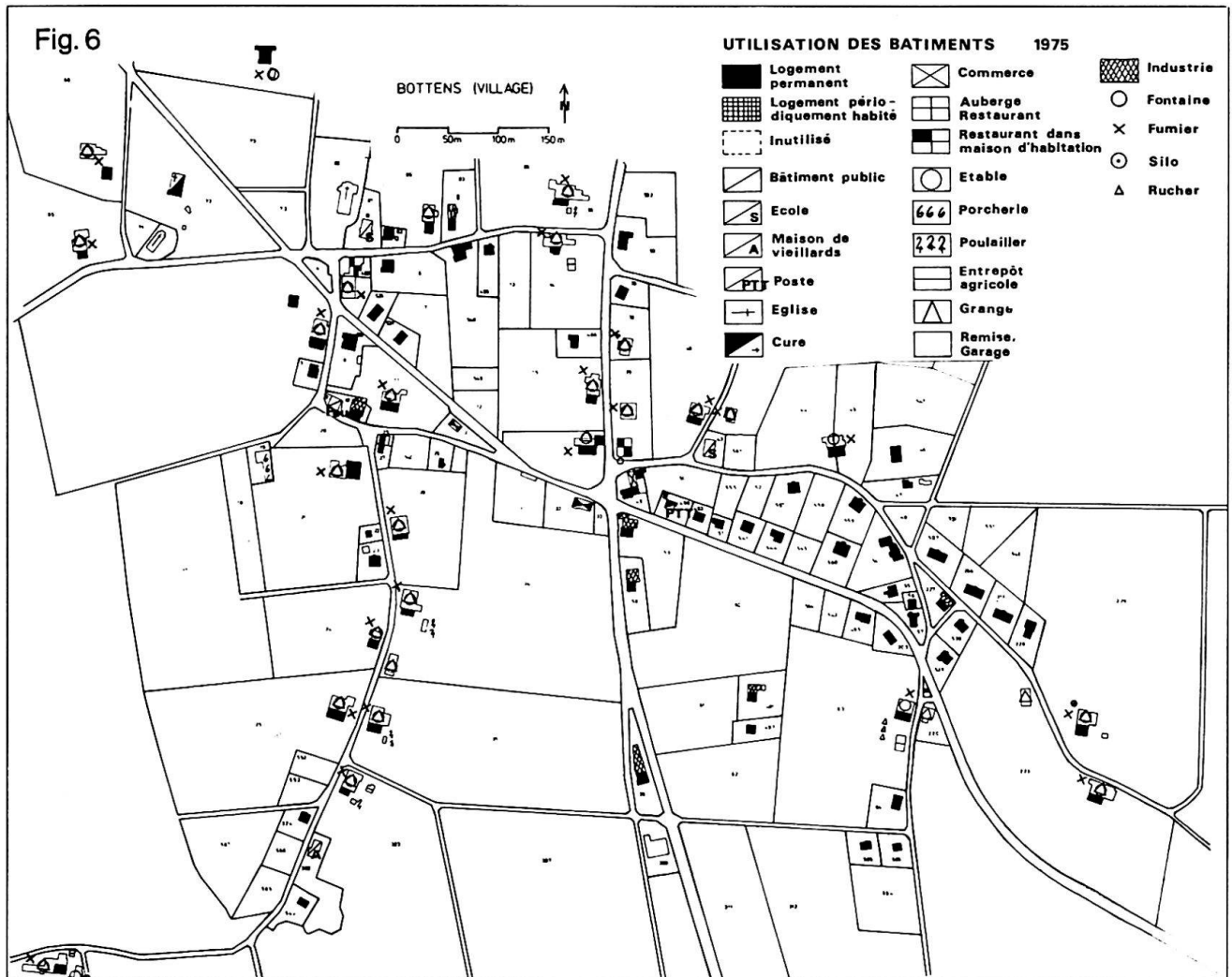


PROPRIETAIRES FONCIERS

-  Agriculteurs, Agriculteurs accessoires
-  Agriculteurs rentiers, communautés d'héritage agricoles
-  Non-agriculteurs (personnes physiques et morales dans les secteurs tert. et second.)
-  Autres communautés d'héritage
-  Propriétés communales
-  Autres propriétés publiques

DOMICILE FISCAL

-  Dans la commune
-  Dans le canton
-  En Suisse
-  A l'étranger



Il existe des habitations, des maisons à double destination non agricole et des bâtiments agricoles. Tandis que les bâtiments récents, spécialement les villas et les immeubles locatifs utilisent toutes sortes de matériaux et présentent des orientations diverses, les fermes sont souvent en briques crépies et s'alignent généralement parallèlement à l'axe des vents dominants (sud-ouest/nord-est). Elles appartiennent presque toutes au type de la maison concentrée à éléments transversaux, l'étable étant tantôt accolée au logement, tantôt à l'extrémité opposée. Plusieurs ruraux sont en bois. La tuile plate représente le matériau de couverture le plus fréquent.

Les mutations (fig. 7) concernent surtout les fermes. En dehors des rénovations, on rencontre de nombreux changements d'affectation (fermes qui sont devenues habitation, restaurant, ateliers ou dépôt communal). En outre, comme on le voit souvent ailleurs en Suisse, les agriculteurs ont agrandi le rural ou lui ont adjoint de nombreux bâtiments complémentaires (poulailler, hangar, porcherie, etc.).

Il n'existe que deux chalets en bordure de forêt dans le sud de la commune, alors même que le recensement des logements de 1970 annonce 22 résidences secondaires.

Pour être en mesure d'accueillir une population nou-

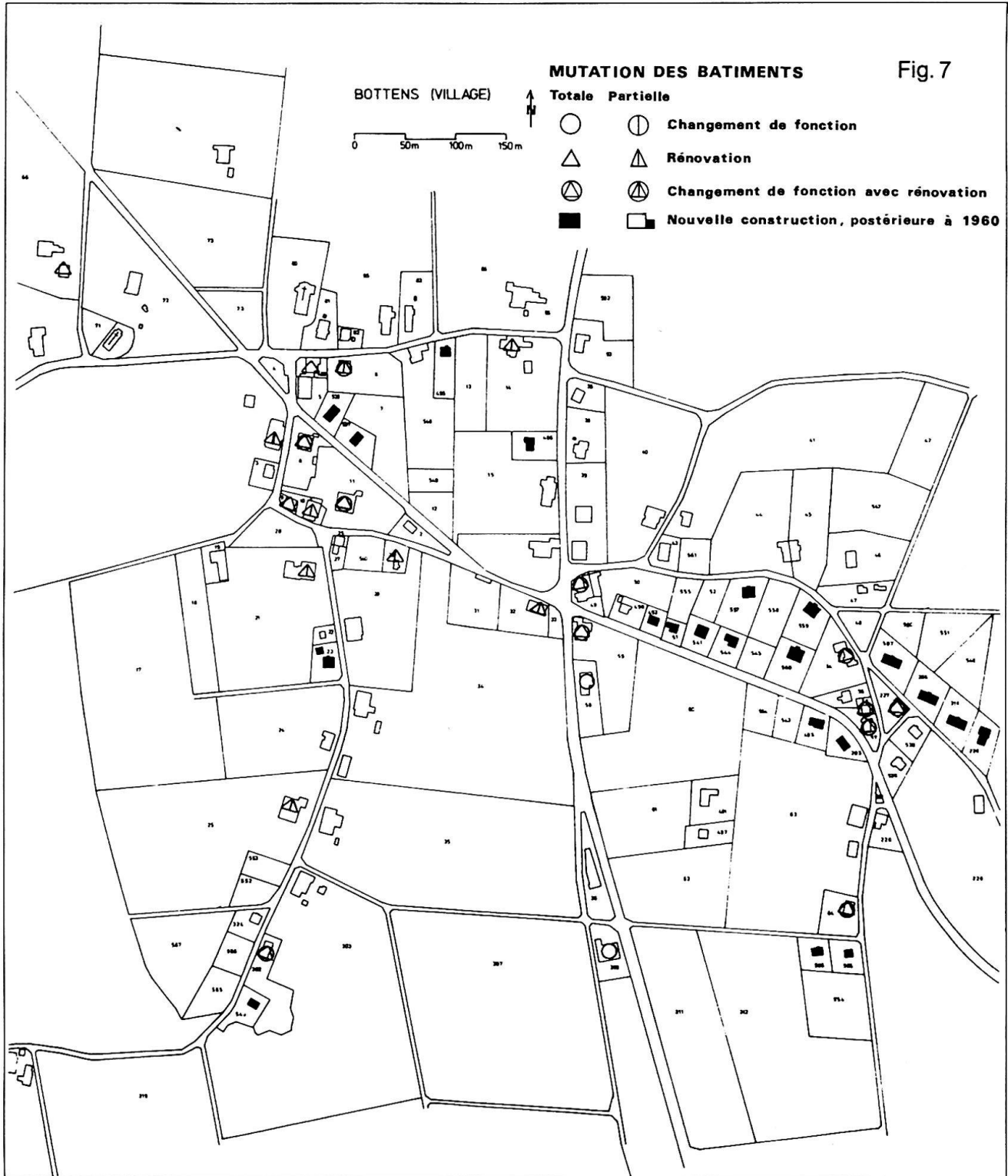
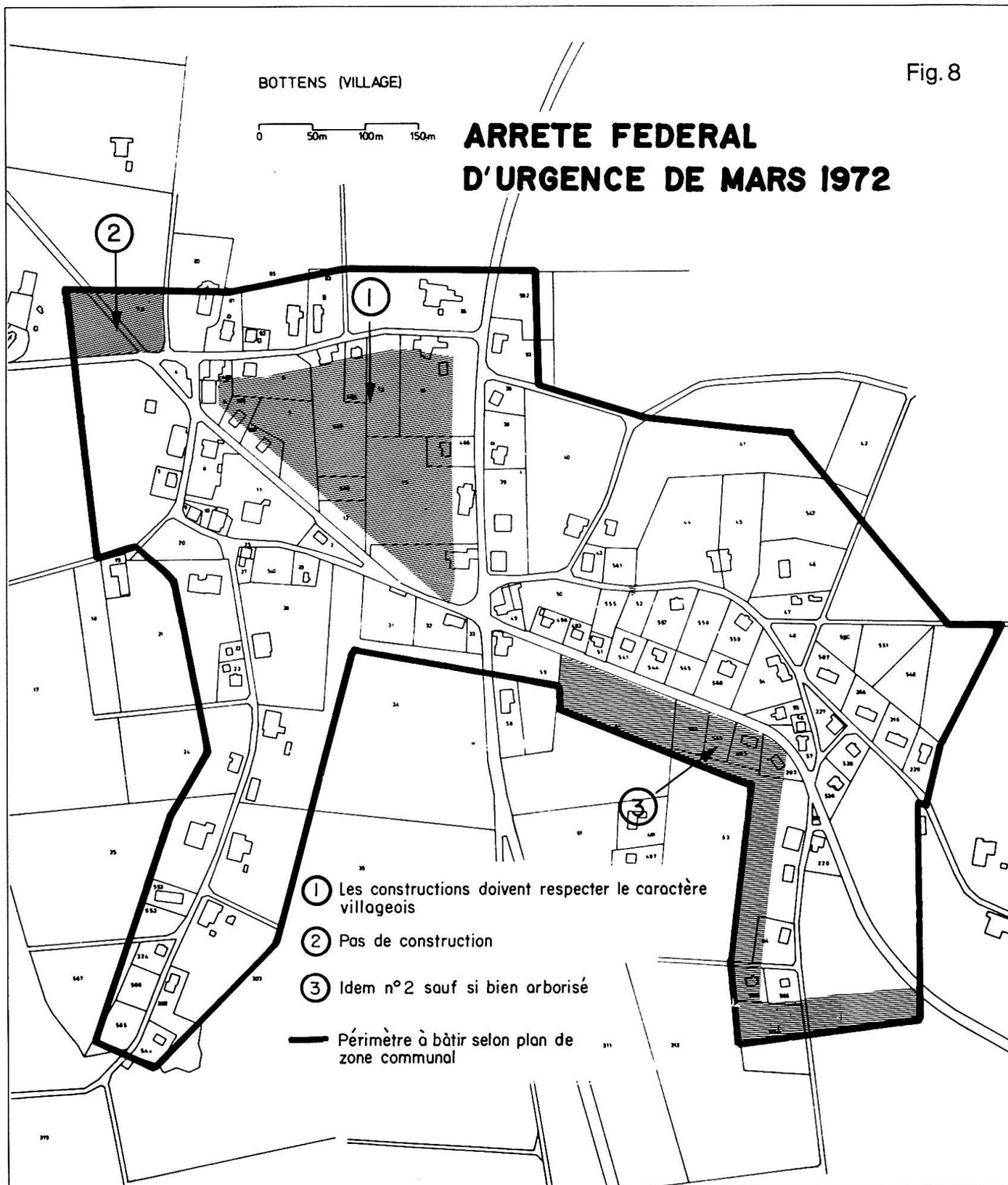


Fig. 8

BOTTENS (VILLAGE)

0 50m 100m 150m

ARRETE FEDERAL D'URGENCE DE MARS 1972



velle, la commune a dû consentir plusieurs investissements dans les équipements collectifs. Le réseau d'eau a été complété par un nouveau réservoir et le réseau des égouts est en cours d'agrandissement. Le plan de zones communal n'est que de peu antérieur à l'arrêté fédéral urgent de mars 1972 qui a simplement limité quelque peu les possibilités de bâtir, en portant une attention particulière au problème de l'arborisation (fig. 8).

Conclusion

Bottens est un exemple typique de commune qui a vu sa trajectoire changer à partir du moment où elle a accueilli une population citadine à la recherche d'un logement hors du centre de l'agglomération. Du fait que la population nouvelle ne représente qu'une fraction de la population indigène, le choc n'a pas été très fort. Toutefois, il existe un problème d'intégration des immigrants récents.

A Bottens, on ne se trouve pas encore dans la banlieue de Lausanne et les autorités n'ont pas voulu adhérer à la convention intercommunale qui réunit les communes ayant élaboré en commun le plan directeur de la région lausannoise en 1973. Ce n'est pas non plus une commune de résidences secondaires. Par éliminations successives, nous sommes donc amenés à la ranger dans la catégorie des villages encore nettement marqués par l'activité agricole mais également fortement peuplés de navetteurs orientés vers la ville non seulement pour les commerces et les services, mais aussi pour leur travail. Une pareille évolution a été rendue possible par le taux de motorisation élevé et les mécanismes très libéraux du marché foncier. Nous souhaitons que la croissance ne dépasse pas les limites des zones à bâtir – suffisantes pour accueillir environ 1900 personnes – et que le délicat équilibre existant aujourd'hui entre les familles d'agriculteurs, d'artisans ou de commerçants travaillant sur place d'une part et les ménages de navetteurs d'autre part puisse se maintenir.

Urmein GR

Ein Bergbauerndorf mit Vergangenheit und Zukunft

Charlotte Stocker-Müller

1. Einführender Überblick

Von Thusis (Kt. Graubünden) aus erreicht man Urmein nach zwanzig Minuten Postautofahrt: Auf 1300 m ü. M., 600 m über dem Talboden des Hinterrheins, liegt diese Testgemeinde auf dem nach SE exponierten, leicht abfallenden Hang des Heinzenbergs. Wohnhäuser und Ökonomiegebäude scharen sich dicht um die protestantische Kirche. Wie bei allen übrigen romanischen Dörfern am Heinzenberg zeigt sich auch hier ein geschlossener Dorfkern; alle Bauten fügen sich zu einem harmonischen Ganzen zusammen.

Die *Lebensgrundlage* des 72 Einwohner zählenden Dörfchens bildet die *Landwirtschaft*: 74% der Bevölkerung sind im I Sektor tätig. Bedingt durch die Höhe über Meer handelt es sich dabei ausschließlich um Bergbauernbetriebe mit Alpwirtschaft. (Kleine Getreideäcker trifft man höchstens unterhalb des Dorfes.) In Urmein gibt es noch zehn aktive Bauernfamilien. Erfreulicherweise dominiert die junge Generation:

Charlotte Stocker-Müller, Schönenbergstraße 36,
8820 Wädenswil